Emmanuelle Ménard privée de compte Twitter (MàJ : son nouveau compte suspendu)

28/07/2019 à 12h27

28 juillet 2019

---

27 juillet 2019

La députée héraultaise, Emmanuelle Ménard, a déchainée les passions sur Twitter. **Le 23 juillet, dans un post, elle écrivait : "Greta Thunberg. Dommage que la fessée soit interdite, elle en mériterait une bonne."** Ce tweet a depuis été effacé mais des signalements ont été adressés à **Twitter qui a suspendu le compte de la parlementaire.**
[…]

Compte suspendu

"Suite au flot de signalements et de dénonciations haineuses, et dans le contexte de la désastreuse Loi Avia, défendue par le gouvernement, votée par le Parlement, loi qui instaure une censure généralisée sur la Toile, mon tweet a été supprimé. Et mon compte suspendu !", indique, ce vendredi, Emmanuelle Ménard. La députée note, au passage que "sur ce coup-là, Twitter a été plus rapide que lorsque j'avais déposé plainte au commissariat de Béziers le 8 juillet 2018 car mon compte officiel de l'époque avait été piraté. J'attends toujours,

plus d’un an après, la réponse de Twitter !”

“Véritable chantage”

Emmanuelle Ménard a donc pris la décision de créer un nouveau compte. “Twitter me propose un véritable chantage : soit je supprime définitivement mon tweet sur Greta Thunberg et il apparaîtra sur mon fil que je reconnais “avoir enfreint les règles de la communauté”, soit je fais appel et mon compte est totalement suspendu pendant l’examen dudit appel. Cela peut durer longtemps ! Je ne veux pas céder”, détaille la parlementaire.

Midi Libre

> *Sanctionnée par Twitter suite aux signalements à propos de son tweet sur @GretaThunberg , Emmanuelle ouvre un nouveau compte. Vous pouvez la soutenir en la suivant dès maintenant sur @MENARDEmmanuel1 ! pic.twitter.com/XBq2NZecmn*
>
> *— Robert Ménard (@RobertMenardFR) July 27, 2019*